

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/8916  
3 décembre 1968  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 DECEMBRE 1968, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre d'hier, 2 décembre 1968 (S/8911), j'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de porter à votre attention une autre série d'attaques israéliennes de nature très grave contre la Jordanie.

Aujourd'hui, 3 décembre 1968, à 5 heures, heure locale, les forces armées israéliennes ont bombardé les villages de Kum, Kufor Asad et Samma à partir des hauteurs syriennes occupées par Israël. Leur tir s'est peu après étendu à toute la partie septentrionale de la vallée du Jourdain.

A 1 h 07, le même jour, la ville d'Irbid a fait l'objet d'un bombardement intense et le village de Kufor Asad a été bombardé pendant plus d'une demi-heure par des vagues d'appareils militaires israéliens.

Dans ce village seul, 15 civils ont trouvé la mort et 17 autres ont été grièvement blessés, la plupart des victimes étant des personnes âgées, des femmes et des enfants. Quarante maisons ont été détruites.

Dans la ville d'Irbid, selon les renseignements reçus jusqu'ici, 10 maisons ont été détruites et 2 voitures civiles endommagées. Je vous communiquerai tous autres détails que je recevrai ultérieurement.

Du fait de ces attaques israéliennes aveugles et brutales contre des civils jordaniens et de la persistance avec laquelle les autorités israéliennes continuent de recourir à la force brutale et à l'agression contre la Jordanie, il est nécessaire que le Conseil de sécurité, organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, prenne des mesures adéquates pour mettre un terme à ces actes perpétrés au mépris des lois.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Jordanie,

(Signé) Muhammad H. EL-FARRA

-----

